

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

LE 12 DECEMBRE 2022

Délibération n°20230301	Attribution de subventions aux associations – Année 2023	Approuvée
Délibération n°20230302	Frais de fonctionnement de l'école publique : demandes de participations communes extérieures	Approuvée
Délibération n°20230303	Attribution subvention année scolaire 2022/2023 à l'école privée Sainte Marie.	Approuvée
Délibération n°20230304	Acquisition jeux extérieur école publique Robert Desnos	Approuvée
Délibération n°20230305	Ouverture de crédits par anticipation : budget 2023	Approuvée
Délibération n°20230306	Mise en vente de matériels de cuisine réformés	Approuvée
Délibération n°20230307	Renouvellement contrôle des appareils de défense incendie	Approuvée
Délibération n°20230308	Contrat d'assurance des risques statutaires du personnel : habilitation du CDG56	Approuvée
Délibération n°20230309	Autorisations Spéciales d'Absences (ASA) accordées aux agents par la collectivité	Approuvée
Délibération n°20230310	Autorisation de recrutement d'un agent contractuel sur un emploi permanent	Approuvée
Délibération n°20230311	Attribution du marché de maîtrise d'œuvre – nouveau restaurant scolaire communal	Approuvée
Délibération n°20230312	Consultation élaboration Plan Local d'Urbanisme – commune de Mauron	Approuvée
Délibération n°20230313	Indemnité de gardiennage de l'Eglise – année 2023	Approuvée
Délibération n°20230314	Ouverture de crédits par anticipation n°2 – immobilisations incorporelles	Approuvée
Délibération n°20230315	Subvention participation frais de scolarité – élève en classe ULIS école Jules Verne de Ploërmel – 2022-2023	Approuvée

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-25 du CGCT, la liste des délibérations de la séance du Conseil Municipal est affichée, sous huit jours, à la porte de la mairie et publiée sur le site internet de la collectivité.

Guilliers, le 10/03/2023

Le Maire,

Joël LEMAZURIER (Morbihan)

